

Le 14 janvier 2019

PAR COURRIER, COURRIEL ET SDÉ

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bur. 255
Montréal, QC, H4Z 1A2

DOSSIER : **TEQ - Demande relative au Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023**

OBJET : **Dépôt de la preuve du RNCREQ sur les aspects 1 et 2 du dossier**

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint la preuve du RNCREQ sur les aspects 1 et 2 du dossier en titre, constituée des documents suivants :

- **Rapport d'analyse de MM. Philip Raphals et Jules Bélanger sur l'aspect 2 du dossier**

Tel qu'indiqué dans la correspondance du RNCREQ du 31 octobre 2018 ([C-RNCREQ-0013](#)), le RNCREQ et OC ont convenu de collaborer pour la préparation de leur preuve sur l'aspect 2 du dossier. Ce rapport est le fruit de cette collaboration. Il est déposé à la fois par le RNCREQ et OC, afin de valoir en tant que preuve écrite pour chacun des intervenants.

- **Mémoire du RNCREQ sur les aspects 1 et 2 du dossier**

Ce mémoire contient les observations du RNCREQ sur l'aspect 1 du dossier, ainsi que les conclusions et recommandations qu'il retire de l'analyse réalisée par MM. Raphals et Bélanger quant à l'aspect 2.

Espérant le tout conforme, veuillez accepter, Me Dubois, nos salutations distinguées,


Prunelle Thibault-Bédard